

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Aux prières. — VI Correspondance romaine. — VII Monument Brebeuf et Lalemant : A Waubushène, sur les bords du lac Huron. — VIII Nouvelles religieuses. — IX Bibliographie.

## AU PRONE

Le dimanche, 28 juillet

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

*Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe*, la collecte pour l'œuvre des séminaristes.

## OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 28 juillet

Les DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

L'office du 10e dimanche après la Pentecôte empêche de faire celui des saints Nazaire et Celse martyrs et autres saints du jour.

a) Nazaire naquit à Rome d'un père païen et d'une mère chrétienne qui l'éleva dans la pratique de la religion. Parvenu à neuf ans, Nazaire fut en vain sollicité par son père d'abandonner sa religion. Il fut alors baptisé par saint Lin, successeur de saint Pierre, et devint l'un des plus fervents chrétiens de Rome. Il se mit à parcourir l'Italie prêchant la religion et convertissant grand nombre de païens. A Milan, il visita dans leur prison saint Gervais et saint Protas qui se préparaient au martyre (honorés le 19 juin). Saisi comme chrétien, il fut flagellé et chassé de la ville. Il passa alors en France, où il s'attacha comme disciple un jeune homme de Rome nommé Celse qu'il instruisit et baptisa avec sa mère. Ayant tous deux prêché dans diverses villes, ils furent saisis et jetés dans la rivière. Mais les eaux s'affermirent sous leurs pieds. Frappés de ce miracle, les païens n'osèrent les mettre à mort et les firent partir pour l'Italie. Ils furent bientôt pris à Milan et condamnés à être décapités. « Quel bonheur pour nous, s'écria Nazaire, que le Seigneur daigne nous permettre de boire son calice et de recevoir aujourd'hui la palme du martyre ». « Je vous rends grâce, ô mon Dieu, disait Celse, de ce que vous voulez bien me rece-

voir, si jeune encore, dans votre gloire ». Puis s'adressant à Nazaire, « Père, donnons notre sang pour celui de qui nous tenons la vie, notre salut et la conversion de tant d'âmes ». Ils eurent la tête tranchée vers l'an 65, sous le règne de Néron.

b) On honore encore aujourd'hui saint Victor pape et martyr, ainsi que saint Innocent I pape et confesseur. Victor naquit en Afrique. Devenu pape, il décida qu'on pourrait baptiser avec de l'eau non bénite, pourvu qu'elle fût naturelle. Il confirma la décision du pape Pie I défendant de célébrer la fête de Pâque le 14e jour de la lune, pour ne pas imiter les juifs, et prescrivant de la remettre au dimanche suivant. Il eut le bonheur de consacrer 12 évêques pour divers lieux. Il fut couronné par le martyr et enseveli au Vatican en l'an 202.

c) Innocent naquit près de Rome. Il vivait au temps de saint Jérôme et de saint Augustin. Il eut à condamner Pélage, hérésiarque qui restreignait l'efficacité de la grâce, et décida qu'on devait baptiser ceux dont la mère était chrétienne aussi bien que ceux dont la mère était païenne ou juive. Il excommunia l'empereur Arcadius et l'impératrice Eudoxie qui avaient exilé saint Jean Chrysostome. Il créa 54 évêques.

d) On commence aujourd'hui la fête de sainte Marthe sœur de Marie Madeleine (fêtée le 22 juillet, voir le No précédent de la *Semaine*) et de Lazare. On trouve dans l'évangile de la fête de l'Assomption, le 15 août, ainsi que dans celui du vendredi avant-veille du dimanche de la Passion (ou de la messe d'enterrement) les faits saillants de la vie de Marthe, au temps de la prédication du Sauveur. Venue providentiellement en France, à Marseille, elle fit connaître la religion dans les bourgs voisins. Après la formation d'une chrétienté, elle ouvrit un monastère où affluèrent les vierges chrétiennes. Ayant prédit sa mort longtemps d'avance, elle mourut âgée de soixante et cinq ans.

On fait aussi en ce jour la solennité de sainte Anne dont la fête tombait vendredi. Sainte Anne, ce nom en hébreu signifie *gracieuse*, naquit à Bethléem. Après son mariage elle demeura à Nazareth où habitait Héli, par corruption Eliachim et Joachim. Humbles et modestes, ils ont peu intéressé les historiens profanes. Mais le fait que Dieu les choisit pour donner naissance à la Vierge immaculée, mère du Sauveur Jésus-Christ, nous fait connaître la grandeur des dons spirituels dont ils furent favorisés. Les saints Pères et surtout saint Epiphane et saint Jean Damascène ont célébré avec piété et éloquence les vertus de l'aïeule de Jésus-Christ et porté les fidèles à l'honorer. Saint Jérôme nous apprend que Joachim fit trois parts de ses biens : l'une pour le temple et la gloire de Dieu, la seconde pour les pauvres, et qu'ils ne se réservèrent qu'un tiers de leurs biens. Lorsque Marie âgée de trois ans se fut consacrée à Dieu dans le temple, ses parents se fixèrent à Jérusalem. Joachim mourut peu de temps après, et Anne, lorsque Marie eut atteint sa onzième année. Ce fut

un grand honneur pour sainte Anne d'avoir donné au monde la mère de Dieu, mais sa plus grande gloire est d'avoir formé le cœur de Marie à la vertu. Puisse l'exemple de cette sainte exciter les mères de famille à élever leurs enfants dans la crainte de Dieu et la véritable piété.

2o DISPOSITION DE CES OFFICES :

*Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :*

Du 10e dimanche après la Pentecôte, *semi-double* ; mém. des Ss Nazaire et comp. et de sainte Anne ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Vêpres du dim. ; mém. de sainte Marthe et de divers autres saints.

*Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :*

De sainte ANNE (comme le 26), *double de 1e cl.* ; mém. de la Trinité (des Ap. dans le dioc. de Montréal) ; dernier Ev. du dim. — Aux IIe vêpres, mém. de sainte Marthe et du dim.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 4 août

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 1, saint Pierre aux Liens.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 31 juillet, saint Ignace (Nominique) ; du 2 août, saint Alphonse de Liguori (Hawkesbury) ; de ce jour, saint Dominique (Luskville).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 28 juillet, saint Nazaire ; du 2 août, saint Alphonse de Liguori (Granby) ; de ce jour, saint Dominique.

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 31 juillet, saint Germain (Grantham).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 29 juillet, sainte Marthe ; du 3 août, saint Etienne.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 28 juillet, saint Nazaire (Lac Barrière) ; du 31 juillet, saint Ignace (Maynooth) ; du 2 août, saint Alphonse de Liguori (Chapeau).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 29 juillet, sainte Béatrice ; du 31 juillet, saint Ignace ; du 2 août, saint Alphonse de Liguori. J. S.

### Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	12 JUILLET	— Sault-au-Récollet.
DIMANCHE,	14 "	— Côte Saint-Paul.
MARDI	16 "	— Lacolle.
JEUDI,	18 "	— Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson.

## AUX PRIÈRES

Sœur Marie-Augustine Blais, religieuse tourière, des religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 19 juin 1907.



LE Souverain-Pontife, par un décret de la Consistoriale, du 11 novembre 1906, a élevé à la dignité de métropole l'église cathédrale de Yucatan dans le Mexique. Il la détache de la métropole d'Antequera ; et pour lui former une province ecclésiastique, lui donne les deux suffragants de cette province, Tabasco et Campèche. Plusieurs causes ont motivé cette distinction. Yucatan est un des plus anciens sièges du Mexique, ayant été érigé en 1518 par Léon X ; ses pontifes ont été en grand nombre des hommes remarquables par leur sainteté ou ont rendu d'éminents services à leur pays. La position même de la péninsule du Yucatan, éloignée de tout l'état continental du Mexique, à l'extrémité du golfe de Campèche, demandait que cette partie du territoire reçut une organisation stable, d'autant plus que, très éloignée d'Oaxaca, les communications avec cette ville, siège métropolitain d'Antequera, étaient énormément difficiles.

— Mais le pape pense aussi à agrandir la hiérarchie au Brésil. L'évêque de Saint-Paul, au Brésil, a un territoire de 260,000 kilomètres carrés, c'est-à-dire à peu près la grandeur de l'Italie ; et une population qui, presque entièrement catholique, dépasse 2 millions d'habitants. Le nouvel évêque, en remplacement de celui qui trouva si tragiquement la mort dans le naufrage du *Sirio*, a reconnu son diocèse trop vaste ; et comme ce diocèse est réservé à un grand avenir et se trouve sillonné par de nombreuses voies ferrées, il a pensé le diviser en cinq. Saint-Paul, la ville la plus importante, serait métropole ; et quatre autres évêchés seraient formés avec l'ancien territoire de Saint-Paul. Sitôt le plan conclu et après s'être assuré qu'il ne trouverait pas d'obstacles près le Saint-Siège, l'évêque a commencé par visiter son diocèse, se faisant aider d'une com-

mission, et a fixé les quatre sièges nouveaux qui se trouveront dans les villes de Capinas, Ribeiram Preto, Faubate et Botucatu, villes qui sont toutes situées sur une ligne de chemin de fer et sont pleines d'avenir. Le Souverain-Pontife a approuvé en principe cette division, et il est probable qu'au prochain consistoire nous aurons au Brésil une province ecclésiastique de plus et quatre nouveaux sièges.

— L'hymne pontifical qui était le chant officiel des États pontificaux, fut composé à Bologne par Victor Hallmaijr, directeur de la musique du régiment autrichien *Comte Kinsky*, qui résidait alors à Bologne. Le 9 juin 1857, Pie IX entra dans cette ville aux acclamations de tout le peuple et au son de cet hymne, qui fut si favorablement accueilli par le public, que l'on commença à le jouer toutes les fois qu'apparaissait Pie IX et que ses échos l'accompagnèrent pendant tout le reste du voyage. De retour à Rome, une note de la Secrétairerie d'Etat donnait la consécration à cette marche en la rendant pontificale. Elle n'est plus jouée maintenant que par le concert des Suisses ou des gendarmes du Vatican ; mais elle a perdu son caractère officiel par suite du non usage et du fait que les papes ne se présentent plus aux foules comme chefs d'Etat mais uniquement comme vicaires de Jésus-Christ.

— A l'occasion des noces d'or sacerdotales de Pie X, le comité qui s'est constitué à Buénos-Ayres, s'étant mis d'accord avec le comité central romain, a résolu de mettre au concours la composition d'un hymne du pontificat romain, qui devra être déposé au siège du comité le 31 mars 1908. Cet hymne doit pouvoir être chanté facilement, rester dans les limites de l'extension moyenne de la voix humaine ; s'il comporte deux parties, celles-ci doivent être toujours à intervalle de tierce et de sexte ; enfin il doit être orchestré et puis adapté au piano. L'initiative du comité américain vient probablement de ce que l'ancien hymne pontifical, étant le chant du pouvoir temporel,

ne répond plus aux conditions actuelles dans lesquelles est malheureusement le Souverain-Pontife, confiné dans les murs du Vatican, n'ayant plus qu'une ombre d'armée ou mieux quelques gardes indispensables pour la sureté du palais et la garantie des personnes qui y sont.

— La Sacrée Congrégation du Concile vient de rendre un nouveau décret à propos de la célébration des messes. Quand on voudra en envoyer aux prélats orientaux, il faudra les faire passer par l'intermédiaire de la Propagande ; si on veut en donner à des prêtres en-dehors du diocèse, il faudra le faire par les mains de l'ordinaire, ou au moins après avoir obtenu son assentiment.

— Ce décret, obligeant *sub gravi*, inaugure une nouvelle législation sur la célébration des messes et restreint, considérablement, les facultés qu'avaient précédemment les prêtres de donner des messes à ceux qui en étaient dépourvus. Mais cependant il ne faut point en exagérer les termes et en conclure qu'un fidèle qui, pour les siens, pour obtenir une grâce, donne des messes, soit privé du droit naturel de faire de cette aumône qui est libre l'usage qu'il en voudrait. Ce serait absolument comme si on rendait une ordonnance interdisant de faire la charité autrement qu'en versant entre les mains de l'évêque ce que l'on veut donner aux pauvres. Comme l'aumône de la messe est libre, libre est le choix de celui que l'on appelle à la célébrer ; et si, par exemple, je veux faire célébrer cent messes pour mes défunts, messes auxquelles je ne suis nullement obligé, je puis les faire dire à mon choix à Montréal, Pékin, Paris ou Rome. Le décret ne peut point enlever cette faculté primordiale et qui est de droit naturel. Par contre toutes les messes qu'un curé reçoit, non pas à titre personnel, mais comme curé, celles qui proviennent des quêtes faites dans son église, des fondations pieuses, doivent être centralisées à l'évêché ; et en vertu du nouveau décret, le curé ne

pourrait les donner en-dehors du diocèse sans les faire passer par l'ordinaire, ou au moins avoir son consentement.

— Cette distinction est nécessaire ; car si on ne la faisait point, on arriverait à restreindre tellement la liberté du fidèle que celui-ci, gêné dans la direction qu'il veut donner à sa charité, pourrait ne point la faire, et un décret rendu pour discipliner les messes arriverait à en faire diminuer le nombre. Ce nombre, malheureusement, diminue déjà trop rapidement et chaque jour rend plus verticale la courbe descendante de cette parabole. Cela provient de la diminution de la foi ; et cette dernière a principalement pour cause les idées étranges que des catholiques ont sur Notre-Seigneur, son Eglise, ses saints, la religion tout entière. Il faut donc refaire en quelque sorte la foi dans le cœur des fidèles, s'opposer énergiquement à toutes les nouveautés, rester fermement attaché à ce roc qui est Pierre, croire simplement et de cœur ce qu'il enseigne, sachant bien que les difficultés que présente la foi s'évanouiront au grand soleil de la vision béatifique. Et comme la sainte messe est le gond de la religion chrétienne, la foi dans l'auguste sacrifice en fera multiplier la célébration.

DON ALESSANDRO.

## MONUMENT BREBŒUF ET LALEMANT

A Waubausshène, sur les bords du Lac Huron

 N sait qu'il se fait depuis quelque temps un mouvement pour ériger un monument à la mémoire de nos glorieux martyrs les Pères Jésuites Jean de Brébœuf et Gabriel Lalemant, mis à mort par les Iroquois en 1649.

Ce monument — un sanctuaire — serait érigé à Waubausshène, dans le comté de Simcoe, c'est-à-dire à peu près sur l'emplacement de l'ancienne bourgade où les héroïques religieux furent massacrés.

Les journaux d'Ontario approuvent hautement cette patriotique idée.

Voici dans quels termes en parle le *Mail and Empire* : « L'érection d'un sanctuaire à Waubaushène, comté de Simcoe, pour perpétuer la mémoire du grand missionnaire martyr Brébœuf, est une manière très convenable de rappeler l'héroïsme de l'un des plus courageux pionniers du Canada.

Prenez la carte d'Ontario, et arrêtez-vous au district où sont situées les villes d'Orilla, Penetanguishene et Midland. Nous avons là une terre historique. C'est à douter, vraiment, s'il existe au Canada un autre endroit qui soit plus attachant, par ce qu'il en dégage d'ancien et de romantique, par tout ce qui y parle au sentiment et à l'imagination.

Longtemps avant que les blancs eussent découvert l'Amérique, une civilisation a fleuri dans cette partie du pays. C'était une civilisation rude, misérablement organisée. Cependant elle avait sa religion et ses lois. La population demeurait dans des villages entourés de palissades ; elle vivait de la chasse et de la culture du sol.

Quand en 1615, l'intrépide Champlain fit son fameux voyage dans le haut de l'Ottawa, et jusqu'à la baie Georgienne par la rivière des Français, il visita ce pays des Hurons ; il y fut reçu avec étonnement et admiration. L'homme blanc était peut-être un dieu ? En tout cas, c'était un grand guerrier.

Les Hurons le prièrent de confondre leurs grands ennemis les Iroquois, qui habitaient le pays qui forme aujourd'hui la partie septentrionale de l'état de New York. Acceptant cette proposition, le visiteur français accompagna une grande expédition guerrière qui descendit la rivière Trent jusqu'à Trenton ou aux environs, et traversa le lac pour atteindre le territoire des Iroquois. Une sanglante bataille fut livrée ; et quand on crut que l'ennemi avait été suffisamment puni, l'expédition revint au pays.

A  
vert  
gile  
leur  
relig  
sur l  
La  
soigi  
sauv  
devo  
était  
tout.  
Indi  
Bi  
sion  
sous  
frer  
et Si  
Ju  
Iroq  
elle  
mor  
allié  
258  
bles  
fut  
Hur  
le  
cha  
alté  
lagr  
fur  
C

A son retour, en France, Champlain fit le récit de ses découvertes, et immédiatement se manifesta le désir de porter l'Évangile chez les Hurons. Les Jésuites entreprirent la tâche, car on leur avait confié les missions du Canada ; et plusieurs de ces religieux, ayant à leur tête le père Brébœuf, furent envoyés sur le théâtre de leurs travaux.

La tâche qui avait été imposée à ces hommes d'éducation soignée était remplie de difficultés. Il leur fallait dominer les sauvages ; le danger qui résultait de l'accomplissement de ce devoir était toujours présent ; et la vie dans ce milieu barbare était dure et repoussante. Mais les missionnaires quittèrent tout, assumèrent tous les risques et prêchèrent l'Évangile aux Indiens, avec ferveur et succès.

Bientôt leurs travaux commencèrent à compter et les missions se multiplièrent. Les villes huronnes, d'abord connues sous les noms d'Otouacha, Tequinonguihayé et Carhagouha, firent place à Saint-Joseph, Saint-Ignace, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Marie.

Jusque là tout allait bien. Mais la vieille haine contre les Iroquois du sud des lacs n'était pas apaisée. Au contraire, elle était plus irritante parce que les Iroquois étaient en ce moment en lutte dans l'est contre les Français qui étaient les alliés et les amis des Hurons. En 1649, il y a donc de cela 258 ans, les Iroquois résolurent d'en finir avec les irréconciliables Hurons, une fois pour toutes. Une formidable expédition fut organisée dans ce but. Dans les premiers jours de mars, les Hurons remarquèrent qu'il y avait beaucoup de fumée dans le sud. Ils sentirent tout de suite que les Iroquois s'approchaient. Ils ne se trompaient pas. Des guerriers innombrables, altérés de sang se dirigeaient vers le nord. Villages après villages furent attaqués et emportés d'assaut, et les habitants furent massacrés.

C'est dans la bourgade de Saint-Ignace que demeuraient les

missionnaires Brébœuf et Lallemand. Elle était située à peu près sur l'emplacement actuellement occupé par la ville moderne de Waubaushène. Le massacre fut effroyable et les tortures infligées aux victimes surpassent toute description. Les missionnaires eux-mêmes subirent le martyr par des procédés dont la seule pensée révolte l'imagination.

Cependant ils gardèrent leur fermeté jusqu'à la fin et montrèrent un courage tout-à-fait apostolique. Brébœuf et Lallemand étaient des hommes de foi religieuse très élevée, et d'un zèle au-dessus de l'ordinaire. Ils furent des apôtres pendant leur vie et ils moururent en martyrs. Le beau pays habité par les Hurons fut dévasté au cours de cette invasion, et sa population fut massacrée ou dispersée. Les forêts repoussèrent dans les champs que ce peuple simple avait cultivés, et il s'écoula plus de deux cents ans avant que le sol fût de nouveau occupé par l'homme. On fait bien de perpétuer la mémoire des missionnaires. On devrait aussi élever un monument commémoratif à la race disparue ».

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

---

**Le vingt-cinquième de sacerdoce de Mgr Archambeault.**—Ce n'est pas sans une émotion de joie très vive qu'à Montréal on lisait, dans les quotidiens du 28 juin, la dépêche que voici :

Joliette, 28. — C'est ce soir que commenceront ici les brillantes fêtes en l'honneur du digne évêque de Joliette. La ville de Joliette sera témoin d'une fête grandiose. Ce soir a lieu la fête civique. En même temps que l'adresse, le maire Tellier présentera à Sa Grandeur un chèque de \$500 comme cadeau. Ensuite aura lieu sur la terrasse de l'évêché un concert donné par le brillant corps de musique de cette ville ; en même temps un magnifique feu d'artifices sera tiré.

La journée de demain sera toute entière à la fête religieuse. Sa Grandeur tient elle-même à faire la consécration de sa cathédrale, qui est un des plus beaux temples du pays. Après cette cérémonie, cinq nouveaux prêtres seront ordonnés : MM. Anthime Ducharme, Napoléon Pagé, Dominique Charette, Hector Leprohon, C. S. V., et Ovide Roch. Dans le cours de l'après-midi, toutes les communautés religieuses de cette ville présenteront leurs hommages à Monseigneur. Les Clercs de Saint-Viateur lui offriront un cadeau accompagné d'une adresse enluminée.

Pour célébrer son jubilé de vingt-cinq ans de sacerdoce, Mgr l'évêque de Joliette a donc voulu surtout une fête religieuse, que les grandioses cérémonies d'une consécration d'église et d'une ordination de plusieurs prêtres rendaient encore plus pieuse et en même temps plus auguste.

Mgr Archambeault a laissé à Montréal de trop beaux et édifiants souvenirs, Sa Grandeur nous a donné de son sacerdoce de trop vivantes et belles années, pour que nous ne nous soyions pas tous unis, ici, d'esprit et de cœur, avec le clergé et les fidèles de la plus jeune des Eglises filles de Montréal, afin de demander au Dieu tout-puissant de garder longtemps à son diocèse le pasteur qui lui fait tant honneur. *Ad multos et faustissimos annos !*

Le vingt-cinquième de sacerdoce de Mgr Bruneault — Au lendemain des fêtes de Joliette, le dimanche 30 juin, on célébrait également, à Nicolet, le jubilé d'argent sacerdotal de Sa Grandeur Mgr Bruneault. On sait par quelle épreuve, d'ailleurs si vaillamment supportée, l'Eglise de Nicolet a passé l'hiver dernier. Le feu a tout dévasté et c'est dans une chapelle temporaire, nécessairement modeste, que le clergé et les fidèles de Nicolet s'étaient réunis pour célébrer les noces d'argent de leur évêque. Les fêtes proprement dites du reste, a-t-on dit, sont remises à plus tard. Mais la date précise du 25ème ne pouvait passer inaperçue. Le curé Lavallée, dans sa remarquable allocution, a exprimé à Mgr Bruneault les senti-

ments de tous avec un sens chrétien particulièrement digne d'éloge. Nous tenons à citer ce passage qui nous dispensera de tout commentaire :

« La vie, a dit l'Esprit-Saint, est un pénible et rude combat, ses jours sont mauvais et remplis de misères. Mais quand le prêtre porte ses regards sur le passé, à partir du jour de son baptême, sur ses parents chrétiens et bien-aimés, sur ses années d'enfance et de séminaire, jusqu'au jour où il a plu au Seigneur de l'appeler son ministre, le gardien de sa maison et de son autel, le dispensateur de ses mystères, un prince de son royaume, il peut dire avec raison : ma vie est une suite ininterrompue de bienfaits, une longue chaîne toute faite de miséricordes. Voilà pourquoi l'Eglise chante dans son cantique d'actions de grâces : « *Per singulos dies benedicimus te. Je bénirai le Seigneur en tout temps et sa louange sera toujours sur mes lèvres* ».

A Mgr l'évêque de Nicolet, comme à Monseigneur de Joliette, nous offrons respectueusement nos hommages de bonne fête et nos vœux pour l'avenir. Que des cendres renaissent les édifices ! Que dans les cœurs se continuent l'affection qui soutient et la fidélité qui console !

Les cérémonies de la consécration d'une église. — A l'occasion de la consécration de l'église-cathédrale de Joliette, dont nous parlons ci-haut, M. l'abbé Saint-Denis, notre savant et laborieux rubriciste, a publié une jolie brochure de 108 pages, petit format, qui contient le plus intéressant commentaire littéral, historique et mystique de cette importante cérémonie. L'auteur a voulu surtout être utile aux fidèles qui n'ont pas comme les prêtres l'avantage de suivre les cérémonies d'une consécration dans la langue de l'Eglise. Mais à cause de son travail tout personnel et si raisonné, il intéressera sûrement les uns et les autres. Ses divisions logiques en cinq grandes parties, qui se subdivisent en vingt-cinq plus petites,

portant chacune des alinéas variés, seront surtout appréciées de tous ceux qui aiment à suivre avec intelligence les éloqu岸tes et admirables successions d'une grandiose et solennelle cérémonie de la sainte Eglise. On comprend mieux, après cette lecture, le sens et la beauté des paroles sacrées, comme le respect dû aux temples et aux autels.

Ce commentaire d'une consécration, l'auteur le fait suivre d'un précis des prières de la messe de la dédicace, qui est à lui seul d'une valeur singulière, à cause toujours de l'indication logique et des explications édifiantes qu'il nous donne des différentes parties de la sainte messe.

Ce nouvel opuscule, tout en faisant honneur à la science comme à la piété de notre estimé confrère et apprécié collaborateur, nous fait désirer que M. l'abbé Saint-Denis continue à utiliser ses loisirs pour nous instruire ainsi et nous édifier.

Noces d'or d'un couvent. — Le mardi, 2 juillet, Mgr l'archevêque présidait à Saint-Cyprien-de-Napierville les jolies fêtes par lesquelles les Révérendes Sœurs de Sainte-Anne, directrices du couvent de la localité, et leurs nombreuses anciennes élèves ont voulu célébrer le cinquantième de fondation de cette prospère institution. Un nombreux clergé entourait Sa Grandeur. Il y eut présentation d'addresses, séance littéraire, et tout ce que comporte une semblable célébration. Il y eut surtout, comme il convenait, une messe d'actions de grâces, qui fut chantée par M. le chanoine Martin, archidiacre du diocèse, qu'assistaient à l'autel MM. Guay et Derome. Mgr l'archevêque était au trône. Sa Grandeur, dans l'allocution qu'elle voulut bien faire, rappela le souvenir du fondateur du couvent et ancien curé, feu Messire Morrisson, et loua le zèle de son successeur, le curé actuel, M. l'abbé Tassé. Le curé Morrisson a laissé chez tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un gentilhomme doublé d'un apôtre. C'est à lui, à son successeur et à tous ceux qui les ont assisté dans la charge pasto-

rale, que Saint-Cyprien doit sa vie paroissiale si féconde. Beaucoup de prêtres sont natifs de Saint-Cyprien, et Monseigneur notait que du couvent même des Sœurs de Sainte-Anne pas moins de 115 religieuses sont parties pour la vie du cloître ou des missions. Tout récemment une ligne de voie ferrée a mis le prospère village presqu'aux portes de Montréal. C'est dire que la célébration des noces d'or du couvent coïncide avec une ère de véritable progrès.

Ce beau couvent de Saint-Cyprien, comme tant d'autres institutions analogues dans notre province, prouve qu'il y a déjà un certain temps — en vérité depuis toujours — que, dans la mesure du possible, l'Eglise et ses communautés travaillent au progrès de l'instruction de notre jeunesse ! Il en est parfois qui sont tentés de l'oublier, et qui, sous prétexte de progrès, prônent des réformes irréalisables et répètent que nous sommes arriérés. Les intentions ne sont sans doute pas toujours mauvaises, mais à entendre certains — qui parlent de haut, on a l'envie de se demander : « Ont-ils jamais construit une seule maison d'école ? »

Honneur à nos couvents, comme à nos collèges. Ils ont été et ils seront longtemps la meilleure sauvegarde de la survie et de la prospérité de notre race !

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

Un trésor peu connu du clergé. — La troisième édition de *La Charité sacerdotale ou Leçons élémentaires de Théologie pastorale*, par le T. R. P. Desurmont, C. SS. R., vient de paraître. Rappeler une fois de plus cet ouvrage au clergé canadien nous semble très utile et très opportun.

Le Père Desurmont était, dans toute la force de l'expression,

un homme de Dieu. Son intelligence puissante, au service d'un cœur dévoré de zèle pour le salut des âmes et la sanctification des prêtres, se passionnait pour les grands problèmes de la théologie, surtout de la théologie ascétique. Par quelques écrits fort remarquables, (entre autres, le *Retour continué à Dieu*, l'*Ami du Sacré-Cœur*), il préludait à la publication de « son livre » ; ainsi le nommait-il.

Ce livre, traité complet de pastorale, le Père Desurmont l'a composé, corrigé, refondu, retouché sans relâche. Trente années d'étude, de labeur et d'expérience y ont été consacrées ; mais à la veille de le présenter au clergé, le vénérable auteur était rappelé à Dieu (23 juillet 1898).

La *Charité sacerdotale* parut l'année suivante. Dans les publications ecclésiastiques elle fut l'objet de comptes-rendus très élogieux. Les voix autorisées des princes de l'Eglise s'élèvent pour célébrer cette œuvre magistrale. Citons ici quelques témoignages :

« ... De nombreux essais ont été faits à toutes les époques pour éclairer et diriger le prêtre aux prises avec les difficultés de son ministère. Mais condenser dans une merveilleuse synthèse les doctrines et les méthodes qui président à l'art de sauver les âmes, c'est ce que personne n'avait encore tenté, et ce que le T. R. P. Desurmont a parfaitement réalisé... » (*Cardinal Mathieu.*)

« ... Le Père Desurmont nous laisse, comme legs de son apostolat, son livre de la *Charité sacerdotale* qui est bien la meilleure théologie pastorale que nous puissions désirer. Ce livre sera bientôt entre les mains de tous les prêtres sérieux, — c'est du moins mon vœu et mon espoir — comme le manuel classique de leur ministère... » (*Mgr Guillois, évêque du Puy.*)

« ... Mon désir de lire cet ouvrage était excité par l'impression de bonté et de sainteté qu'avait faite en moi et en mon

clergé ce vrai apôtre de Jésus-Christ, lorsqu'il nous prêcha la retraite ecclésiastique. J'attendais beaucoup d'un auteur de cette trempe, mais le succès a dépassé mes espérances... » (Mgr Rosset, évêque de Maurienne.)

« ... La *Charité sacerdotale*... ouvrage d'une telle valeur que nous ne craignons pas de dire qu'il s'en publie rarement d'aussi propre à produire des effets de grâce et de bénédiction pendant plusieurs générations ». (Mgr Isoard, évêque d'Annecy).

Un prêtre très instruit et fort zélé disait : « *La Pastorale* du Père Desurmont, ce n'est pas seulement un livre à lire, c'est surtout un livre à méditer, et je le médite tous les jours. C'est qu'avec cet homme-là on est « empoigné » et comme forcé de se surnaturaliser ».

Dès les premières lignes, en effet, l'auteur vous introduit d'emblée dans le surnaturel et le divin. Le premier volume est consacré aux principes, (aux grandes lois de la pastorale,) — le second aux applications (prédication, confession en général, direction privée pour les âmes de toutes sortes, de tous degrés, de toutes situations, direction publique des paroisses, des communautés, des établissements, etc., apostolat par les missions et les retraites).

Le style est celui d'un maître : originalité frappante, simplicité apostolique, concision et précision extrêmes, tout cela vous pénètre et vous subjugue. Qu'on lise ses pages admirables sur la charité envers Dieu, sur l'oraison, sur l'éloquence sacrée, et l'on s'écriera : « Rien de plus pratique et rien de plus sublime ! »

Que tous les prêtres et tous les séminaristes sérieux veuillent seulement prendre connaissance de ce merveilleux traité. Le connaître, c'est l'adopter, et l'adopter, c'est mériter de la part du divin Pasteur la clef de ce trésor suprême, objet de tous nos vœux : le vrai zèle, la vraie charité sacerdotale.